

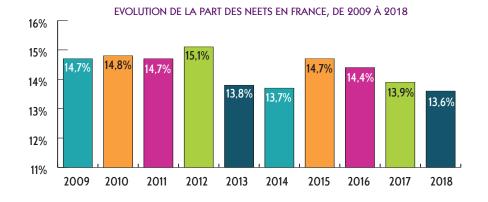
115 600 jeunes Neets (ni en emploi, ni en éducation, ni en formation) en Normandie

La notion de « Neet » (Not in Employment, Education or Training) fait référence aux jeunes âgés de 15 à 29 ans qui ne sont ni en emploi, ni en éducation et ni en formation. Ces publics se trouvent dans des situations sociales très diverses pouvant aller jusqu'à une grande précarité. Qui sont les Neets ? Quelle place occupent-ils parmi les jeunes normands ? Quelles sont les problématiques qu'ils rencontrent ? Comment mieux les accompagner ? Quelques éléments de réponse avec ce zoom.

NEETS EN FRANCE

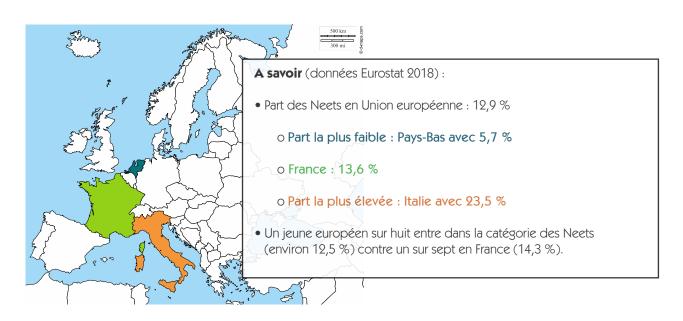
En France, le nombre de Neets est estimé à 2,8 millions par l'OCDE en 2019. La part de ces publics dans la population française tend à diminuer depuis 2015 mais reste néanmoins élevée (13,6 %) comparativement à la moyenne européenne (12,9 %).







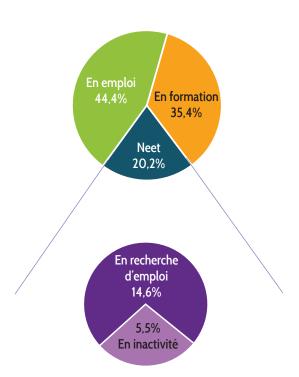




POPULATIONS JEUNES ET NEETS EN NORMANDIE

La Normandie comptabilise près de 573 300 jeunes âgés de 15 en 29 ans. Plus de 115 600 jeunes sont identifiés comme Neets en Normandie, soit un jeune normand sur cinq (20,2 %).

SITUATIONS DES JEUNES NORMANDS ÂGÉS DE 15 À 29 ANS (RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015, INSEE)



L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS NEETS

De nombreux acteurs et dispositifs permettent d'accompagner les Neets, notamment les plus jeunes dont le parcours scolaire et l'insertion dans l'emploi sont chaotiques. Parmi ces acteurs et dispositifs intervenant pour ou auprès de ces publics, peuvent être cités :

Acteurs

- Centres d'information et d'orientation (CIO)
- Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs
- Mission de lutte contre le décrochage scolaire
- Missions locales :
 - 48 300 jeunes accompagnés en 2018
 - 15 % issus des quartiers prioritaires de la ville QPV et 14 % des ZRR
 - 61 % avec un niveau CAP / BEP et infra.
- Pôle emploi :
 - 49 210 demandeurs d'emploi de moins de 30 ans en catégorie A
 - 25 % en chômage de longue durée (plus d'un an)
 - 15 % sont bénéficiaires du RSA.

• Dispositifs

Microlycées

Les microlycées permettent à des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire de reprendre leurs études pour préparer un bac avec un suivi personnalisé. Il en existe deux en Normandie : Jean Rostand à Caen et Aristide Briand à Evreux.





• Garantie jeunes

La Garantie jeunes est un dispositif d'accompagnement destiné aux jeunes de moins de 26 ans en situation de précarité sociale et/ou financière. Près de 11 700 jeunes en ont bénéficié entre 2013 et 2017 (96 % de Neets).

• Etablissements pour l'insertion dans l'emploi (Epide)

Ils s'adressent à des jeunes de 18 à 25 ans sans diplôme rencontrant des difficultés dans la recherche d'emploi ou de formation. Ils proposent une formation générale et à la citoyenneté. Deux établissements en Normandie à Alençon et à Val-de-Reuil.

• Ecoles de Production

Etablissements privés de l'enseignement technique hors contrat proposant un modèle particulier de formation par alternance. Leur objectif : former des jeunes à partir de 15 ans en les mettant en situation réelle de production dans une « école-entreprise ».

• Ecoles de la deuxième chance (E2C)

Elles proposent à des jeunes de moins de 25 ans sans diplôme la construction d'un projet d'insertion professionnelle et sociale, via une alternance entre formation et stages en entreprise. Il existe une école de ce type en Normandie à Hérouville-Saint-Clair.

LES VOIES D'AMÉLIORATION

Des acteurs intervenant pour et/ou auprès des Neets se sont exprimés sur les pistes d'amélioration et il en ressort trois objectifs :

• Améliorer le lien entre les dispositifs d'orientation et les jeunes

Il est fait le constat que les jeunes connaissent peu de métiers et n'ont qu'une image partielle des formations et filières existantes. Par ailleurs, nombre de jeunes en échec ont fait l'objet d'une orientation imposée (par l'école ou l'entourage) ou contrainte (par des problématiques de ressources ou de mobilité par exemple).

• Développer les structures et dispositifs proposant un système éducatif différent

Il s'agit à la fois d'encourager le développement de structures prenant en charge différemment les jeunes en rupture d'école (décrocheurs) en leur proposant des modes de formation et d'accompagnement plus adaptés (école de la 2e chance, écoles de production, Epide, microlycées...), et de promouvoir les formations en alternance et apprentissage.

• Revaloriser les jeunes

Perte de confiance en soi, démotivation, sentiment d'infériorité... les jeunes en rupture avec le système scolaire ou en difficulté d'insertion ont un besoin de revalorisation. Accentuer l'accompagnement sur cette problématique permettrait de faire tomber des freins et d'ouvrir la voie vers une reprise de formation ou une démarche d'insertion apaisée.

Les dernières études parues sur le sujet : Les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation (Neet) : quels profils et quels parcours ? (Dares Analyses n°006, février 2020) :

https://dares.travail-emploi.gouv.fr/daresetudes-et-statistiques/etudes-et-syntheses/ dares-analyses-dares-indicateurs-dares-resultats/article/les-jeunes-ni-en-etudes-nien-emploi-ni-en-formation-neet-quelsprofils-et

Les « Neet », des ressources et des conditions de vie hétérogènes (Injep Analyses et Synthèses n°31, janvier 2020)

https://injep.fr/wp-content/ uploads/2020/01/IAS31-les-NEET.pdf

Hélène Rammant (Carif-Oref de Normandie)

